

102

n° 1 à la cote

1948



N° 2

S. L.

15 JUIL 1948

La Croix de Sinople

Bulletin de l'Ordre
Militaire et Hospitalier
de Saint-Lazare de Jérusalem

Organisation de l'Ordre de Saint-Lazare

Par suite de la reprise des relations postales entre la France et l'Espagne, toutes les nominations et admissions dans l'Ordre militaire et hospitalier de Saint Lazare de Jérusalem, sont à partir du 10 février 1948, obligatoirement constatées par un document portant la signature du S.A.R. le Prince François de Bourbon, duc de Séville, Grand Maître de l'Ordre.

Le décret qui comporte cette décision ajoute :

« Nous désignons notre Dignitaire du Conseil Suprême S. Exc. Mr. Paul Bertrand de la Grassière afin :

a) qu'il reçoive les pétitions formulées en France et dans l'Empire Colonial français qui seront conformes à Notre Règlement et afin qu'il Nous les transmette par l'entremise de Notre Délégué du Conseil Suprême en fonction auprès de Notre personne;

b) afin qu'il encaisse les quantités réglementaires correspondant aux fondations et droits d'admission et qu'il donne à ces encaissements les buts ordonnés pour le bien de l'Ordre en général et de la mission hospitalière du Prieuré français;

c) pour qu'au nom du Prieuré français il appose sa signature sur les diplômes précédemment signés par Nous et par Notre Délégué du Conseil Suprême ».

S.A.R. le prince Grand-Maître a en même temps décidé que les modifications qu'il avait apportées à l'organisation de l'Ordre depuis 1940 et dont l'application avait été suspendue pour le Grand Prieuré de France recevraient leur exécution afin d'arriver à une unification.

L'Ordre comprend désormais :

1° des membres, qui portent le titre de **Chevalier de justice** et qui doivent faire preuve de catholicité et de noblesse (quatre degrés en ligne paternelle, y compris le produisant). Exceptionnellement, dispense de preuves de noblesse peut être accordée à des candidats qui portent alors le titre de **Chevalier de dévotion**.

2° des affiliés, qui, dispensés des dites preuves, sont associés à l'Ordre sur le terrain de la lutte contre la souffrance humaine. Ils portent le titre de **Chevalier de mérite**. S'ils font les mêmes preuves nobiliaires que les **Chevaliers de justice**, leur titre est : **Chevalier noble de mérite**.

Les chevaliers de justice et les chevaliers de dévotion peuvent recevoir les grades de commandeur et de grand-croix; les chevaliers de mérite ceux d'officier, de commandeur et de grand-croix.

Les dames, comme par le passé, peuvent continuer à être admises dans l'Ordre.

Enfin, l'Ordre décerne des médailles d'or, d'argent et de bronze (qui remplacent les croix de mérite).

Il n'est rien innové en ce qui concerne les chapelains.

En ratifiant les admissions et nominations qui ont été faites par délégation de ses pouvoirs, S.A.R. a bien voulu décider :

que les chevaliers de justice et de dévotion seraient confirmés comme chevaliers de justice, et les chevaliers de justice et d'honneur comme chevaliers nobles de mérite, sans toutefois — du fait des nouvelles exigences pour les preuves de noblesse — que ce fait constitue un droit pour leurs descendants et collatéraux d'être dispensés de fournir leurs preuves;

que les chevaliers de dévotion et de grâce seraient confirmés comme chevaliers de dévotion;

que les chevaliers d'honneur et de grâce et les frères d'armes seraient classés comme chevaliers de mérite.

Quant aux Messieurs décorés de la croix de Mérite ils sont, en principe, nommés chevaliers de mérite.

Les dames décorées de la croix de mérite sont décorées de la médaille de l'Ordre, avec autorisation de continuer à porter la croix de l'Ordre.

Par ces mesures, S.A.R. a montré une bienveillance toute particulière envers les membres, affiliés et décorés du Grand Prieuré de France. Nous sommes persuadés que tous répondront à cette bienveillante compréhension en travaillant dans toute la mesure de leurs moyens au rayonnement et à la gloire de l'Ordre de Saint-Lazare et au développement de ses œuvres.

Les œuvres de l'Ordre en France

Pour tenir nos lecteurs au courant des activités bienfaitantes de l'Ordre, nous leur annonçons :

— qu'un nouveau versement de 40.000 francs a été faite le 12 décembre 1947, à M. Audouin, architecte, pour le Dispensaire Saint-Lazare fondé par l'Association Française de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, ce qui porte à 1.391.369 francs, les sommes versées pour ce dispensaire;

— que le Grand Capitulaire de l'Ordre a recueilli du 28 janvier au 3 mars 1948, de diverses personnes, des offrandes représentant 18.650 frs, pour les œuvres du diocèse grec-melchite catholique de Saint-Jean-d'Acre.

Le budget de bienfaisance de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France depuis la Libération jusqu'au 3 mars 1948, se chiffre donc à frs : 2.016.919.

Nous rappelons que les offrandes pour une des œuvres bienfaitantes de l'Ordre peuvent être adressées à M. Paul Bertrand de la Grassière, 3, square du Tarn, Paris XVII^e (chèques postaux à son nom : Paris 232.80; chèques bancaires à l'ordre de l'Association Française de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem). Prière de préciser si elles sont destinées à une œuvre déterminée (Dispensaire Saint-Lazare, œuvres du diocèse de Saint-Jean-d'Acre et de Galilée), ou si elles sont affectées au budget général de bienfaisance de l'Ordre.

Messe de l'Ordre

C'est le dimanche de la Passion, 14 mars 1948, que les membres de l'Association Française de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, se sont réunis pour assister à la Sainte-Messe en l'église Saint-Ambroise à Paris.

Aux premiers rangs d'une très nombreuse assistance avaient pris place les chevaliers, frères d'armes, dames et titulaires de la Croix de Mérite de l'Ordre. Les chapelains étaient dans les stalles du clergé.

Dans le chœur avaient été installés S. Exc. le chevalier Paul Bertrand de la Grassière, Grand Capitulaire de l'Ordre et Chancelier de l'Association Française, et le baron Guérin-Séguier, prévôt maître des cérémonies. L'étendard de l'Ordre avait été confié à M. Léon Guillemaind, frère d'armes, officier de l'Ordre, à côté de qui M. Charles Dalleu, frère d'armes, portait un des fanions de la Société des Secouristes Français.

Après l'Evangile, M. l'Abbé Audouin, curé de la paroisse Saint-Ambroise, monta en chaire. Dans une allocution d'une haute tenue, il rappela le reproche fait autrefois aux classes dirigeantes de remplacer par la charité, la justice sociale, trop souvent oubliée, et ajouta que de nos jours la justice sociale — sous la forme de la Sécurité sociale — risquait de faire méconnaître le devoir de charité. Or, exposa-t-il, sur le territoire de cette paroisse Saint-Ambroise s'est élevé un dispensaire paroissial où se trouvent réunies la justice sociale et la charité, et ce dispensaire a été installé, sans qu'il ait été fait appel à la bourse des paroissiens, et ce grâce à la générosité de l'Ordre hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem, dont il évoqua les lointaines origines. Il termina en demandant aux paroissiens de prendre une part dans la charge de ce dispensaire, en déposant leur offrande dans l'aumônière que leur tendraient des dames de l'Ordre de Saint-Lazare.

La quête fut faite par la Princesse de Béarn et de Chalais, Madame Paul Bertrand de la Grassière, la Comtesse Otzenberger-Detaille et Madame Jacques Jousset. Elle a produit un total de 18.000 francs, qui par les soins de M. le Curé, a été versé à Mme la Supérieure des Sœurs de Sainte-Marie pour le Dispensaire Saint-Lazare.

Nous avons noté (en nous excusant des omissions), parmi les personnes présentes :

Princesse de Béarn et de Chalais, Madame Paul Bertrand de la Grassière, Comtesse Otzenberger-Detaille, Marquise de Montferrat, Madame E. Bertrand de la Grassière, Madame Jacques Jousset, Comtesse Philippe Rochat de la Vallée, Mlle Ravary, dames de l'Ordre;

Messires Rouan et Henin, chapelains;

Chevalier Paul Bertrand de la Grassière, Général Comte de Bellaique de Bughas, baron Surcouf, baron Guérin-Séguier, baron Borel du Bez, baron de Warenghien de Flory, chevalier Philippe Remy, chevalier Em. Houdart de la Motte, comte Georges Ryard de Parcey, comte René Rochat de la Vallée, comte Philippe Rochat de la Vallée, comte de Brancourt-Beauchemin, baron de Landevoisin, capitaine de vaisseau E. Bertrand de la Grassière, capitaine Jacques Jousset, che-

valier Guy Coutant de Saisseval; chevalier Jacques Dalion, chevaliers de l'Ordre;

Messieurs Léon Guillemaind, baron Philippe Guérin-Seguiet, lieutenant André Guérard, Pierre Fournier, Pierre Chavant, Charles Dalieu, frères d'armes de l'Ordre;

Marquise Le Merle de Rebé, Colonel Wery, chef d'escadrons Charles Arnould, capitaine Jean Deviller, capitaine Moraine, Messieurs Pierre de Cabrol, Gustave Kass, Alfred d'Hahier, René Durand, chevaliers de la Croix de Mérite.

L'Ordre en Espagne

Nous savons intéresser les membres, affiliés et décorés français de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en les tenant au courant de la situation et de l'activité de l'Ordre en Espagne et nous remercions S. Exc. le marquis de Cardenas, référendaire délégué auprès du Conseil Suprême de l'Ordre, qui a bien voulu nous communiquer la documentation nécessaire.

Par ordre du 9 mai 1940 du Ministre de l'Intérieur (Ministère de la Gobernacion), publié au Bulletin Officiel de l'Etat du 10 mai 1940, l'Ordre Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem a été reconnu comme institution de caractère officiel. Cet ordre a été donné « en souvenir historique du traditionnel labeur humanitaire de l'Ordre Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem et pour favoriser le succès de l'assistance hospitalière et coopérer à la croisade pour l'extirpation de la Lèpre ». Le même texte reconnaît le droit aux membres de l'Ordre d'user des marques distinctives et insignes établis par les statuts.

Un décret du 8 mars 1946, rendu par le Chef de l'Etat, sur la proposition du Ministère de l'Intérieur et après délibération du Conseil des Ministres et en accord avec l'avis du Conseil d'Etat et publié au Bulletin Officiel du même jour a approuvé le règlement annexé pour la lutte contre la lèpre.

De ce règlement annexé, nous détachons les articles 22 et 25 :

« Article 22. — Les malades rectus dans les Léproseries d'Etat et qui sont bénéficiaires de l'Assurance obligatoire l'abandonneront à leur famille. En conséquence, ce qu'ils perçoivent à ce titre comme subsi-
de, plus 50 % du gain journalier que le malade doit à ses travaux dans la léproserie et ce que peut lui apporter l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem, formera l'appui économique qui sera donné aux familles (épouse et enfants mineurs de moins de 18 ans, parents, etc.) des malades internés. »

« Article 25. — L'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem aura à sa charge l'assistance sociale aux familles, et en particulier aux enfants mineurs, des lépreux enfermés dans les cliniques provinciales ou d'état, et l'organisation d'actes, création de la journée de Saint-Lazare, festivités, etc., en vue de recueillir les fonds pour réaliser ses buts d'aide aux familles des lépreux, qui appartiennent communément à des secteurs économiquement faibles. »

Outre l'assistance sociale aux familles des lépreux, l'activité de l'Ordre s'est manifestée de diverses manières :

Exposition de la Santé. — L'Ordre a été invité officiellement par le Gouvernement à prendre part à celle qui a eu lieu en novembre 1947. Dans une salle, l'Ordre a exposé des cartes des emplacements des léproseries en Espagne, leurs maquettes, des tapisseries aux armes de l'Ordre, bannière, étendard, gravures, photographies, décorations.

Concours annuels. — D'accord avec la Direction générale de la Santé, l'Ordre de Saint-Lazare organise annuellement des concours pour

recompenser les meilleurs travaux relatifs à la lèpre. Au dernier concours six médailles et des prix en espèces s'élevant à 4.000 pesetas ont été distribués.

Aide aux léproseries. — C'est actuellement le sanatorium de Trillo (province de Guadalajara), établissement officiel de l'Etat où sont hospitalisés une centaine de lépreux, qui a reçu l'aide la plus efficace des Chevaliers du Prieuré espagnol qui vont souvent le visiter. Les chevaliers ont donné aux lépreux un magnifique appareil de radio, un appareil de cinéma où des films de modèle normal sont projetés et aussi un grand Christ pour les processions de la Semaine Sainte.

Propagande. — La Délégation Hospitalière de l'Ordre a édité un dépliant indiquant tout ce qui peut intéresser les lépreux et leurs familles, et un timbre : « Ayuda los Leprosos de San Lazaro » dû au talent de S. Exc. le chevalier Beltran-Masses et mis en vente au profit de l'œuvre hospitalière.

Cérémonies religieuses. — C'est en l'église du Couvent Royal de l'Incarnation à Madrid qu'ont lieu les cérémonies et réunions de l'Ordre. Les chevaliers du prieuré espagnol ont doté cette église d'une magnifique sculpture « Notre Père Jésus de Saint-Lazare », œuvre du grand artiste Fernandez Andes.

Les chevaliers du Grand Prieuré de France se réjouissent du bon travail effectué au-delà des Pyrénées par les chevaliers du Grand Prieuré d'Espagne et sont heureux de leur envoyer une accolade fraternelle.

Admissions, nominations et promotions

dans le Grand Prieuré de France de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem du 26 avril 1947 au 10 février 1948

La présente liste comprend les membres de l'Ordre qui ont été nommés par le Grand Capitulaire de l'Ordre au titre du Grand Prieuré de France et en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus. Elle ne comprend pas, par contre, les quelques personnalités françaises ou résidant en France qui, sur sa proposition, ont reçu leurs nominations directement de S. A. R. le prince Grand Maître.

Toutes ces nominations ont été ratifiées, pour avoir plein et entier effet du jour où elles ont été faites, par décret magistral de S. A. R. le Prince Grand Maître en date du 16 juillet 1948, enregistré le même jour sous le n° 31. Les membres et affiliés dont les nominations ont été ainsi ratifiées ont été classés, par le même décret, dans la nouvelle hiérarchie de l'Ordre.

Prélat Grand' Croix

10-VI-1947. — S. Exc. R^{me} Monseigneur Georges HAKIM, archevêque grec melchite catholique de Saint-Jean d'Acre, Caïffa, Cesarée de Palestine, Tiberiade et de toute la Galilée.

Chapelains

24-VI-1947. — Le Révérend Père Cyrille HADDAD, de l'Ordre des Basilien du Saint-Sauveur.

16-VII-1947. — Messire Emile ECHE, curé de Pontchartrain.

20-X-1947. — Messire Marius ROSTAN, chanoine honoraire de la Cathédrale Sainte-Réparate de Nice, secrétaire particulier de S. Exc. R^{me} Mgr. l'Évêque de Nice.

16-XII-1947. — Messire Paul HENIN, aumonier militaire titulaire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française.

2-II-1948. — Messire Louis-Joseph-Marie BLOND, chapelain de la Basilique Notre-Dame des Victoires à Paris, croix de guerre 1939-45, élève titulaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Histoire et Philosophie).

Chevalier grand'croix de dévotion

29-VIII-1947. — M. Etienne MATRAIOTI, commandeur avec plaque de l'ordre du Saint-Sépulcre.

Chevaliers de justice

20-X-1947. — M. Emile CHAMAILLARD, licencié en droit, licencié es-lettres, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

11-XI-1947. — M. Marcel HAVET DE BRANCOURT, comte de WILLOT DE BEAUCHEMIN et du Saint-Empire, chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

11-XI-1947. — Comte René ROCHAT DE LA VALLÉE, croix de guerre 1914-18.

11-XI-1947. — M. Maurice VALLERY-RADOT, docteur en droit, di-

plômé de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française avec rosette.

16-XII-1947. — M. Alain MENGIN-LECREULX, lieutenant de vaisseau de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45.

17-XII-1947. — M. René SOUCANIE, baron de LANDEVOISIN.

27-I-1948. — Comte Pierre de FAYDIT DE TERSSAC, camérier secret de cape et d'épée de Sa Sainteté, capitaine de réserve du service d'Etat-Major, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, Donat de dévotion de 1^{re} classe de l'Ordre Souverain de Malte, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, croix de guerre 1914-18 (quatre citations).

Chevaliers de dévotion

26-VI-1947. — M. Henri GAUSSEL, licencié en droit.

11-XI-1947. — M. Jacques DALION, assistant d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris (précédemment frère d'armes officiers et déjà titulaire de la Croix de Mérite).

Dame de justice

10-XI-1947. — Comtesse Philippe ROCHAT DE LA VALLÉE, née Marie-Thérèse ROBIN.

Dame de l'Ordre

3-XII-1947. — Mademoiselle Berthe RAVARY, licenciée es-lettres, officier de l'Instruction Publique.

Chevalier grand'croix noble de mérite

15-VIII-1947. — Son Altesse le prince Reamonn Molton Sean O'BRIEN, prince de DALCASSIANS DE THOMOND, comte de THOMOND et baron IBRACKAN.

Chevalier grand'croix de mérite

7-XII-1947. — M. le Colonel Alfred-Léon JACOBSON, membre de l'Assemblée de l'Union Française, grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18 (3 palmes et 2 étoiles), croix de guerre 1939-45 (3 palmes et 2 étoiles). Distinguished Service Cross (des Etats-Unis), lauréat de l'Académie Française (prix Montyon).

Chevalier commandeur noble de mérite

15-I-1948. — M. Pierre Hugues DE CABROL, aumônier général des troupes françaises de la Métropole et des colonies pour le culte protestant, croix de guerre 1939-45, médaille du Levant, médaille coloniale avec agrafe « Tunisie 1942-43 ».

Chevaliers commandeurs de mérite

15-V-1947. — M. le capitaine Jean DEVILLER, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45, médaille coloniale avec agrafe « Tunisie 1942-43 ».

15-V-1947. — M. le Capitaine Henri HEBRAS, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45 avec palme, médaille de la Résistance Française.

24-VI-1947. — M. le lieutenant-colonel Charles ARNOULD, officier de

- la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45 avec palmes, médaille de la Résistance Française avec rosette.
- 24-VI-1947. — M. Pierre BENEDIK, consul de la Principauté de Monaco.
- 29-VIII-1947. — M. Raymond Gabriel DESVARREUX-LARPENTEUR, chevalier de la Légion d'honneur.
- 26-XI-1947. — M. le Colonel Robert WERY, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1914-18 et 1939-45 avec palmes, médaille de la Résistance Française.
- 26-XI-1947. — M. le Colonel Daniel ZDROJEWSKI, ancien chef de la Résistance Polonaise en France, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45.
- 26-XI-1947. — M. le capitaine Marcel MORAINÉ, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45 (palmes et 4 étales), médaille de la Résistance Française, médaille of Freedom (des Etats-Unis).
- 7-XII-1947. — M. le capitaine Anselme LAMOTHE, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45.
- 15-I-1948. — M. le lieutenant-colonel Charles NOEL, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre française et belge, médaille de la Résistance Française avec rosette, médaille de la Reconnaissance Française, médaille des Evadés, médaille of Freedom (des Etats-Unis).
- 15-I-1948. — M. le commandant Jacques DE HAUSS DE BONCZA, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française avec rosette, officier de l'Ordre de Léopold de Belgique, médaille of Freedom (des Etats-Unis).
- 27-I-1948. — M. Benjamin GRAULLE, lieutenant de vaisseau de réserve, directeur du Centre Psychiatrique Sainte-Anne, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française.
- 29-I-1948. — M. Charles MARGUERITTE, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45.

Chevaliers officiers de mérite

- 29-VI-1947. — M. le docteur Victor ASSO, ancien interne des hôpitaux de Nice, médecin-lieutenant de réserve.
- 16-VII-1947. — M. le lieutenant-colonel André DOUAIRET, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45.
- 22-VII-1947. — M. le capitaine Paul LAMBERT, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance Française.
- 29-VIII-1947. — M. Henri-Louis BRIN, docteur en droit, licencié es-lettres, magistrat.
- 26-IX-1947. — M. Pierre CHAVANT (qui est maintenu dans les prérogatives afférentes à l'ancien grade de Frère d'Armes).
- 26-XI-1947. — M. le commandant d'aviation Georges DEVILLER, croix de guerre 1939-45 avec étoile d'argent.
- 17-XII-1947. — M. le lieutenant-colonel André GOISET, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.
- 27-I-1948. — M. Robert KIRN, médaille militaire, croix de guerre 1914-18 et 1939-45.
- 27-I-1948. — M. Marcel-Frédéric MOREL-BROCHET, administrateur de la Mutuelle Française de Seine et Seine-et-Oise, officier du Mérite Social, croix de guerre 1939-45.

29-I-1948. — M. Georges COLSON, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45 avec palme et étoile, médaille de la Résistance Française.

1-II-1948. — M. le lieutenant André GUÉRARD, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-45 avec palme et étoile, médaille de la Résistance Française, médaille de la Reconnaissance Française, médailles d'argent et de bronze de l'Ordre de Saint-Lazare (qui est maintenu dans les prérogatives afférentes à l'ancien grade de Frère d'Armes).

Chevaliers de mérite

16-VII-1947. — M. Gaston DALEX, médaille militaire, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française.

16-VII-1947. — M. le lieutenant-colonel André DOUAIRET, chevalier de la Légion d'honneur.

16-VII-1947. — M. Henri MENANT.

16-VII-1947. — M. Alfred DROZ.

16-VII-1947. — M. Jacques PONCHEL, croix de guerre 1939-45.

16-VII-1947. — M. le capitaine Gérard FERRAND, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance Française avec rosette.

15-VIII-1947. — M. Georges DE BRUYN, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

29-VIII-1947. — M. Pierre-Alexandre BOURGET, licencié es-lettres.

8-IX-1947. — M. Octave CHANTEUX, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

20-X-1947. — M. Charles PERESS, croix de guerre 1939-45, officier d'académie.

17-XII-1947. — M. le capitaine Jean PERRY, croix de guerre 1939-45.

17-XII-1947. — M. André BERNHARD, croix de guerre 1939-45.

17-XII-1947. — M. Charles-Pierre DALLEU, chevalier du Mérite Social.

27-I-1948. — M. Marcel MAHUT, croix de guerre 1939-45 (3 étoiles).

27-I-1948. — M. Georges BOUGARD, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française.

2-II-1948. — M. Pierre LHUILLIER, président général de la Société « Les Sauveteurs Ambulanciers de la Seine et de la Marne ».

Décoré de la médaille d'argent

15-VIII-1947. — M. le lieutenant André GUÉRARD, déjà titulaire de la médaille de bronze (nommé le 1^{er} février 1948, chevalier officier de mérite).

Décorées de la médaille de bronze

(avec autorisation de porter la croix de chevalier de mérite)

16-VII-1947. — Madame Simone LEDUC SAINT-CLAIR, chevalier de la Légion d'honneur, lauréate de l'Académie Française.

29-VII-1947. — Marquise LE MERLE DE RÉBÉ, née Patricia DES CHAMPS, croix de guerre 1939-45.

29-VII-1947. — Mademoiselle Janine GUILLOU, croix de guerre 1939-45, médaille de la Résistance Française.

Messire François Ducau-Bourget, chapelain de l'Ordre, promu premier vicaire de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, s'est trouvé dans l'obligation de demander à être déchargé de ses fonctions de membre du Comité et Chapelain de l'Association Française de l'Ordre qu'il avait bien voulu accepter en novembre 1944.

Nouvelles familiales

Décès :

Nous avons appris avec émotion le décès, survenu le 13 janvier 1948, de Monseigneur Paul FONTENY, archimandrite titulaire de Zahlé et Fourzol, ancien curé de la paroisse de Pommeux dans le diocèse de Meaux. Admis dans l'Ordre de Saint-Lazare en qualité de chapelain en 1930, il avait été transféré dans les catégories de prélats lorsqu'il reçut de S. Exc. Mgr. l'Archevêque grec melchite catholique de Zahlé et de Fourzol, la dignité prélatice d'archimandrite.

Orateur apprécié, qui prêcha dans diverses paroisses de Paris et à maintes reprises l'Avent et le Carême, il avait souvent prononcé l'allocution d'usage aux messes de l'Ordre; émaillant ses sermons de ses pèlerinages en Terre-Sainte et dans les divers sanctuaires de France, il contrigua à maintenir et à propager le culte de Saint-Lazare, notre glorieux patron.

Quelques jours après la messe du 14 mars 1948, à laquelle il portait un fanion de la Société des Secouristes Français, M. Charles-Pierre Dalleu, frère d'armes de l'Ordre, décédait accidentellement, âgé de 39 ans. Il appartenait à une vieille famille dont le nom jusqu'à son grand-père était orthographié d'Alleu, revenu en France après une émigration aux Pays-Bas. Ancien confrère d'œuvres du diocèse de Paris, il s'occupait activement d'œuvres sociales et de secourisme. Le gouvernement français lui avait conféré la croix de chevalier du Mérite Social, et il était proposé pour la médaille d'honneur de l'Encouragement au Bien, qui ne lui a été décernée qu'après sa mort.

C'est aussi avec une douloureuse émotion que nous avons appris que le lieutenant de vaisseau C. PASCALIDIS est mort pour la France en Indo-Chine, comme était mort en Alsace dans la lutte contre l'Allemagne son frère Alain PASCALIDIS. Ils étaient les fils de Madame Simone Leduc Saint-Clair, titulaire de la Croix de Mérite de l'Ordre de Saint-Lazare.

Naissances :

Le comte Ivan Drouet de la Thibauderie et la comtesse ont eu la joie d'annoncer la naissance de leur fils, Alain-Mathias (22 septembre 1947).

Le chevalier Emmanuel Houdard de la Motte et Madame, née Constant de Pémontier, ont fait part de la naissance de leur fille Marie-Thérèse-Elisabeth (13 novembre 1947).

Le chevalier Guy Coutant de Saisseval et Madame, née Le Breton de la Perrière viennent d'annoncer la naissance de leur second fils.

Le comte Pierre de Faydit de Terssac est heureux de faire part à ses confères de la naissance de sa petite-fille Bénédicte (27 février 48).

Le capitaine de vaisseau E. Bertrand de la Grassière et Madame, née Chateauminois, viennent de saluer la naissance de leur quatrième arrière-petite-enfant : Aline Granotier-Chastel (septembre 1948).

Mariage :

Le 2 octobre 1948, en la basilique Sainte-Clotilde à Paris, a été béni le mariage du Vicomte du Mesnil du Buisson, lieutenant du génie,

chevalier de justice de Saint-Lazare, croix de guerre 1939-45 et T.O.E., fils du comte de Mesnil ds Buisson, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-18 et 1939-45, avec Mademoiselle Odile Charpentier.

Distinction :

L'Académie Française a décerné un prix de vertu Montyon au chevalier Paul Bertrand de la Grassière, grand Capitulaire de l'Ordre de Saint-Lazare, et le Président de la République l'a nommé chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire.

Le baron Borel du Bez, membre du Comité et Archiviste de l'Association Française de l'Ordre, a été admis, en qualité de Donat de dévotion de 1^{re} classe, dans l'Ordre de Malte; le baron Surcouf, secrétaire du Comité a été nommé chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire.

Le baron de Warenguien de Flory a été promu officier de la Légion d'honneur, avec croix de guerre avec palme; le chevalier Paul Granotier (en littérature Guy Chastel) a été promu officier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Le comte Georges Ryard de Parcey a été nommé, pour services de guerre exceptionnels, chevalier de la Légion d'honneur avec citation à l'Ordre de l'Armée (croix de guerre avec palme).

S. Exc. le comte Michel de Pierredon a été décoré de la médaille de la Reconnaissance Française pour faits de résistance.

M. Jacques Ponchel a été décoré de la croix de guerre 1939-45.

Le chevalier Georges Lecoutre de Bove a été décoré de la croix de guerre 1914-18, de la médaille d'argent de la Reconnaissance Française, de la médaille d'or de la Croix-Rouge de Belgique, de la médaille de la Reconnaissance des Pays-Bas; il a été fait chevalier de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, commandeur avec plaque de l'ordre du Saint-Sépulcre, grand officier du Nichan Iftikar, chevalier de l'Ordre de la Santé Publique.

Le chevalier Emmanuel Houdart de la Motte a été investi de la dignité de Camérier de cape et d'épée de Sa Sainteté.

Messire François Ducau-Bourget a été décoré de la croix de chapelain d'obédience magistrale de l'Ordre de Malte.

Le chevalier Etienne Matraioti a été fait commandeur avec plaque de l'Ordre du Saint-Sépulcre et le chevalier Emile Chamaillard, commandeur du même ordre.

Le chevalier Philippe Rémy a été fait chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre et de l'Ordre de l'Etoile Noire.

Le comte de Brancourt-Beauchemin a été armé chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

Le marquis de Calvi de Saint-Martin a reçu du Ministère de l'Intérieur, une seconde médaille du Dévouement en Bronze, s'ajoutant aux trois médailles de sauvetage décernées par le Ministère de la Marine.

Mademoiselle Ravary et M. Gaston Dalex ont été promus officiers de l'Instruction Publique.

Le comte Drouet de la Thibauderie a été décoré de la médaille d'argent de la Croix-Rouge espagnole et de la Médaille Commémorative de la Résistance Polonaise en France.

ERRATA. — Une ligne sautée au cours de l'impression a fait omettre, parmi les distinctions décernées au lieutenant André Guérard, la croix de guerre 1939-45. — Par contre le chevalier Pierre de Harting nous a signalé que c'est par erreur que nous avons fait précéder de la Légion d'honneur ses deux croix de guerre 1914-18 et 1939-45.

La Croix de Sinople

RÉDACTION : M. Bertrand de la Grassière, 3, square du Tarn, Paris 17.
ADMINISTRATION : Comte de la Thibauderie, 20, boulevard Wilson,
Bordeaux.

Le service de *La Croix de Sinople* est assuré gratuitement aux membres de l'Ordre; cependant toute participation aux frais d'impression sera acceptée avec gratitude.

Adresser mandats et chèques au nom du Comte de la Thibauderie, C. C. P. Bordeaux 453.



Château Samion

1^{ER} CRU

ST-GEORGES - ST-ÉMILION

Vente par caisse de 12 bouteilles
de la récolte 1943

La caisse de 12 bouteilles : **2.800** francs
contre remboursement

*(Prix confidentiel réservé
à Messieurs les Chevaliers de St-Lazare).*

Adresser les commandes
à M. le Maître de chai du Ch^{au} SAMION,
à MONTAGNE (Gironde).

Offre valable pendant un mois